



KPMG SA
14 rue Montesquieu
CS 10629
85016 La Roche-sur-Yon

Armonia Association

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2023

Armonia Association

La Simotière - Route de Nantes 85000 LA ROCHE SUR YON

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
14 rue Montesquieu
CS 10629
85016 La Roche-sur-Yon

Armonia Association

Route de Nantes 85000 LA ROCHE SUR YON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2023

Aux membres de l'assemblée générale de l'association Armonia,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Armonia relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles générales » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthodes comptables relatif à la première application du règlement ANC N°2022-02 du 11 mars 2022 qui modifie le règlement ANC N°2018-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Roche-sur-Yon, le 22 février 2024

KPMG SA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'JM', with a small horizontal line underneath.

Jacques Maurille

Associé

Bilan Actif

		31/08/2023			31/08/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	12 865	8 968	3 897	4 588
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	1 091	1 091		
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	351 257	315 472	35 784	48 403
	Autres immobilisations corporelles	124 511	93 672	30 839	42 382
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	1 168		1 168	1 168	
Prêts					
Autres immobilisations financières	360		360	429	
	TOTAL (I)	491 251	419 202	72 049	96 969
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	463 033	34 001	429 031	375 248
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	281 546		281 546	206 106	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	119 919		119 919	162 163	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	17 595		17 595	5 558
	TOTAL (II)	882 093	34 001	848 091	749 075
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	1 373 344	453 204	920 140	846 044
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			360	429
	(3) dont à plus d'un an				

Bilan Passif

		31/08/2023	31/08/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	4 907	4 907
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	1 524 490	1 524 490
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	(1 949 644)	(2 102 062)	
Excédent ou déficit de l'exercice	91 736	152 418	
	Total des fonds propres (situation nette)	(328 511)	(420 247)
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des fonds propres	(328 511)	(420 247)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques	50 000	50 000
	Provisions pour charges		7 300
	Total des provisions	50 000	57 300
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	9 080	3 180
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	843 334	550 858
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	56 594	78 336
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		39 846	
Autres dettes	288 506	449 635	
Produits constatés d'avance	1 137	87 135	
	Total des dettes	1 198 651	1 208 991
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	920 140	846 044
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	91 735,67	152 418,03
	(1) Dont à moins d'un an	1 198 651	1 208 991
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat

1/2

		31/08/2023	31/08/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	1 185 427	1 050 385
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	723 270	679 235
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	3 171	24 800
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 556	2 791	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	10 345	3 562	
	Total des produits d'exploitation	1 925 768	1 760 773
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	39 696	27 496
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	1 215 235	992 492
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	20 783	31 243
	Salaires et traitements	430 022	461 108
	Charges sociales	122 685	125 191
	Dotation aux amortissements et dépréciations	39 257	37 638
	Dotation aux provisions		
Reports en fonds dédiés			
Autres charges	10 556	1 534	
	Total des charges d'exploitation	1 878 234	1 676 701
	RESULTAT D'EXPLOITATION	47 534	84 072

Compte de Résultat

2/2

		31/08/2023	31/08/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		47 534	84 072
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	21	13
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		21	13
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		21	13
RESULTAT COURANT avant impôts		47 555	84 085
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	51 342	68 270
	Sur opérations en capital	1 875	2 765
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	15 665	21 585
Total des produits exceptionnels		68 881	92 620
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	13 998	12 303
	Sur opérations en capital	2 338	2 999
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	8 365	8 985
Total des charges exceptionnelles		24 700	24 288
RESULTAT EXCEPTIONNEL		44 181	68 333
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		1 994 670	1 853 406
TOTAL DES CHARGES		1 902 935	1 700 988
EXCEDENT ou DEFICIT		91 736	152 418
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

 **Annexe**

Faits caractéristiques

Désignation de la société : ASS ARMONIA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023, dont le total du bilan est de 920 140 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un résultat de 91 736 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/12/2023 par le conseil d'administration.

Objet social

L'association a pour objet :

- de proposer toute activité dans le domaine du sport et des loisirs et plus particulièrement dans le cadre d'un centre aquatique et d'un centre équestre ;
- de proposer des formations à destination de tout public tant dans le domaine de la formation initiale que de la formation continue et plus particulièrement dans le cadre d'une "Ecole de Production" telle qu'elle est définie par la FNEP (Fédération Nationale des Ecoles de Production) ;
- d'exploiter, soit à titre de propriétaire, soit à tout autre titre, tout immeuble vide ou meublé ;
- d'exploiter des restaurants de toute catégorie ;
- d'organiser et d'animer des séjours et des loisirs, notamment par le biais de centres de vacances.
- l'association pourra accueillir dans ses installations des utilisateurs extérieurs payants sous réserve des dispositifs fiscaux qui régissent ces activités.
- l'association sera libre d'exploiter une activité hôtelière à vocation sociale.
- les activités de l'association pourront s'étendre sur le territoire hors Vendée.

Nature et périmètre des activités réalisées

La nature des activités réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi :

- Activité de centre équestre avec des cours d'équitation et la pension d'équidés sur le site de La Roche-sur-Yon
- Activité d'accueil de groupe dans les locaux du Lycée des Etablières
- Activité de location de locaux meublés à usage d'habitation dans la résidence AGROPOLIS
- Activité de résidence hôtelière à vocation sociale à Blois (41)
- Activité d'école de production répartie sur le site de La Roche-sur-Yon et de Fontenay-Le-Comte.

Moyens mis en oeuvre

Pour assurer ses activités, l'association dispose d'un effectif de 18 personnes.

Hormis la résidence hôtelière située à Blois, l'association loue l'intégralité de ses locaux auprès des structures faisant partie du Groupe Etablières.

Règles et Méthodes Comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

L'association applique, pour la première année, le règlement N°2022-02 du 11 mars 2022 modifiant le règlement ANC N°2018-06. La taxe d'apprentissage perçue est désormais comptabilisée en subventions au lieu de concours publics. Ceci constitue un changement de méthode.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 5 ans
- * Agencements constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans
- * Cheptel : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et Méthodes Comptables

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	12 113		752			12 865
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 113		752			12 865
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	1 091					1 091
Instal technique, matériel outillage industriels	353 450				2 193	351 257
Instal., agencement, aménagement divers	36 198					36 198
Matériel de transport	10 368					10 368
Matériel de bureau, informatique et mobilier	59 981					59 981
Emballages récupérables et divers	17 297		3 000		2 333	17 964
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	478 385		3 000		4 526	476 859
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	1 168					1 168
Prêts et autres immobilisations financières	429				69	360
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 597				69	1 528
TOTAL	492 094		3 752		4 595	491 251

Notes sur le bilan

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	7 524	1 443		8 968
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 524	1 443		8 968
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	1 091			1 091
Instal technique, matériel outillage industriels	289 038	16 845	1 675	304 207
Autres Instal., agencement, aménagement divers	32 481	3 620		36 101
Matériel de transport	2 671	3 456		6 127
Matériel de bureau, mobilier	34 859	6 689		41 547
Emballages récupérables et divers	7 735	2 647	582	9 799
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	367 874	33 256	2 257	398 872
TOTAL	375 398	34 699	2 257	407 840

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement n des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et a	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et a	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et dettes

		31/08/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	360	360	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	463 033	463 033	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	97 621	97 621	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	183 925	183 925		
Charges constatées d'avances	17 595	17 595		
TOTAL DES CREANCES		762 534	762 534	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/08/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	9 080	9 080		
	Fournisseurs et comptes rattachés	843 334	843 334		
	Personnel et comptes rattachés	1 792	1 792		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 329	21 329		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	28 032	28 032		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 440	5 440		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)					
Autres dettes	288 506	288 506			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	1 137	1 137			
TOTAL DES DETTES		1 198 651	1 198 651		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Notes sur le bilan

Créances

	31/08/2023	1 an au plus	plus d'1 an
Actif immobilisé	360	360	
Actif circulant et charges constatées d'avances	762 174	762 174	
TOTAL	762 534	762 534	

Dettes

	31/08/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit				
Dettes financières diverses	9 080	9 080		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	843 334	843 334		
Dettes fiscales et sociales	56 594	56 594		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	288 506	288 506		
Produits constatés d'avance	1 137	1 137		
TOTAL	1 198 651	1 198 651		

 Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	31/08/2023	31/08/2022	Variations
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients	242 216	230 185	12 031
Autres créances	174 142	94 842	79 300
TOTAL	416 358	325 026	91 331

Notes sur le bilan

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chg. sociales et fiscales sur congés à payer	7 300		7 300	
Autres	50 000			50 000	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		57 300		7 300	50 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles	19 727		8 365	11 363
	- des titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
- autres immo. financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	23 880	12 923	2 801	34 001	
Autres					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		43 607	12 923	11 166	45 364
TOTAL GENERAL		100 907	12 923	18 466	95 364
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles		12 923	2 801 15 665	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Notes sur le bilan

Charges à payer

	31/08/2023	31/08/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étés de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	262 043	427 709
Dettes fiscales et sociales	5 692	6 157
Dettes fournisseurs d'immobilisation		
Autres dettes	7 433	37 849
TOTAL	275 167	471 716

 Notes sur le bilan

Charges et Produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges et Produits d'Exploitation	17 595	1 137
Charges et Produits Financiers		
Charges et Produits Exceptionnels		
TOTAL	17 595	1 137

 Notes sur le bilan

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	4 907			4 907
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	(2 102 062)	152 418		(1 949 644)
Résultat de l'exercice	152 418	91 736	152 418	91 736
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports	1 524 490			1 524 490
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	(420 247)	244 154	152 418	(328 511)

Notes sur le compte de résultat

Résultat exceptionnel

	31/08/2023	31/08/2022
Produits Exceptionnels	68 881	92 620
- Produits sur exercices antérieurs	51 342	68 270
- Produits de cession d'immobilisations	1 875	2 765
- Reprise de provisions exceptionnelles	15 665	21 585
Charges exceptionnelles	24 700	24 287
- Charges sur exercices antérieurs		695
- VNC des immobilisations sorties	2 338	2 999
- Dotations aux provisions exceptionnelles	8 365	8 985
- Autres charges exceptionnelles	13 998	11 608

Les produits sur exercices antérieurs au 31 août 2023 comprennent à hauteur de 51 342 euros des produits concernant la résidence VALORIA pour l'exercice 2021-2022.

Les produits sur exercices antérieurs au 31 août 2022 comprennent à hauteur de 59 387 euros des subventions versées sur l'exercice concernant l'année scolaire 2020-2021.

Autres informations

Effectif moyen

18 salariés

Engagements financiers

Convention d'apport avec l'Ecole d'Agriculture des Etablières.

Apport avec droit de reprise de l'Ecole d'Agriculture des Etablières pour un montant de 1 524 490 euros.

Abandon de créance reçue dans l'exercice 2003 par l'Association AGROPOLIS avec clause de retour à meilleure fortune pour un montant de 762 245 euros.

Contributions volontaires en nature

A défaut d'identifier de manière exhaustive les informations, l'entité n'est pas en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

Les contributions volontaires en nature concernent essentiellement les heures de bénévolat réalisées par les élus dans les instances de l'association (conseil d'administration). Ces contributions ne sont pas des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'entité.